



PROGRAMME DE FORMATION

REHAUSSEMENT DE CILS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprendre la technique et le protocole du rehaussement de cils
Etre capable de proposer cette prestation en sortant de la formation

PROGRAMME DÉTAILLÉ

09 H - 12 H

ACCUEIL DES STAGIAIRES - PRÉSENTATION DE LA FORMATION -
PHASE ADMINISTRATIVE

PRÉSENTATION DU MATÉRIEL ET DES PRODUITS NÉCESSAIRES À LA
RÉALISATION DE CETTE PRESTATION.

DÉMONSTRATION PAR LA FORMATRICE SUR MODELE

12 H - 12 H 30 PAUSE DÉJEUNER

12 H 30 - 16 H 30

MISE EN APPLICATION SUR 2 MODELES DU PROTOCOLE APPRIS LE
MATIN.

PRISE DE PHOTOS - EVALUATION PRATIQUE - PHASE
ADMINISTRATIVE

REMISE DES ATTESTATIONS DE FORMATION

PROGRAMME
DÉTAILLÉ

COÛT PEDAGOGIQUE DE L'ACTION DE FORMATION : 650 € HT

LIEU DE FORMATION: ACADEMIE JSO STUDIO 1E RUE ERNEST CHAPUT - 21000 DIJON

L'ACTION DE FORMATION A POUR OBJECTIFS

Apprendre la technique et protocole du réhaussement de cils et être capable de proposer cette prestation en sortant de la formation

PREREQUIS ET PUBLIC VISE - NIVEAU DES CONNAISSANCES PREALABLEMENT NECESSAIRES

La formation Réhaussement de cils est accessible à toute personne sans prérequis

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

Durée : 1 jour, 7 heures par jour soit 7 heures de formation au total

Formation en présentiel

Prochaines dates disponibles par mail contact@jso-studio.fr

Effectif par session : 2 élèves minimum et 4 élèves maximum

LES DIPLOMES, TITRES ET REFERENCES DE LA PERSONNE CHARGEE DE LA FORMATION

Sirvin Julie : Détentrice d'un CAP Esthétique Cosmétique, certifiée technicienne styliste Ongulaire et formatrice indigo Nails France. Formatrice Posh Lashes France rehaussement de cils et extensions de cils.

Malenfer Evelyne : Certifiée technicienne onglerie depuis 15 ans et technicienne rehaussement de cils et maquillage permanent depuis plusieurs années

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Démarche pédagogique:
 - Support écrit remis à chaque stagiaire pour prise de note
 - Démonstrations en direct des techniques enseignées
 - Poste de travail complet avec produits et matériel à disposition (sauf pinceaux)
 - Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique
 - Suivi post formation

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation par le formateur à partir:

- d'un questionnaire de positionnement en début de formation et d'un entretien individualisé (analyse des besoins et attentes),
- d'un entretien permettant l'expression à mi-parcours sur la progression des apprentissages théoriques
- d'un questionnaire en fin de formation ainsi que d'un bilan sur la pratique

Attestation de formation : l'apprenant obtient une attestation de formation.

MOYENS TECHNIQUES – OUTILS PEDAGOGIQUES

Salle de formation avec lits et matériel mis à disposition
Support de formation papier
Pratique sur soi-même

DELAI D'ACCES

L'organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative à la demande du client et se tient à votre disposition les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h15.

Nous nous engageons à vous faire accéder à la formation - au plus tard - un mois après la signature du contrat (sauf période de fermeture de l'organisme de formation et pré inscription)

Les inscriptions aux formations doivent intervenir au plus tard 14 jours avant la date de début de la session.

Les inscriptions peuvent se faire par mail ou sur le site internet onglet formation

CONTACT

Mail : contact@jso-studio.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles à tous.

Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter.

SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, un certificat de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

États d'émargement signés par le stagiaire et le formateur et par demi-journée de formation.